

Cinquante-quatrième session de la Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique de la Commission économique pour l'Afrique



Financement de la relance de l'Afrique :

TROUVER DES SOLUTIONS INNOVANTES



Nations Unies
Commission économique pour l'Afrique

A. Vue d'ensemble de la Conférence

La cinquante-quatrième session de la Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique comprend la réunion préparatoire du Comité d'experts, suivie de la session ministérielle. En plus d'examiner les questions statutaires relatives à la Commission économique pour l'Afrique, la Conférence des ministres constitue une des plus importantes instances de dialogue et d'échanges de vues entre les ministres africains chargés des finances, de la planification et du développement économique et les gouverneurs des banques centrales sur des questions liées au programme de développement de l'Afrique.

B. Thème de la cinquante-quatrième session

La cinquante-quatrième session de la Conférence se penchera sur le thème « Financement de la relance de l'Afrique: trouver des solutions innovantes ».

Les déficits de financement du développement se sont profondément creusés depuis la pandémie de COVID-19. Celui du financement annuel nécessaire à la réalisation des objectifs de développement durable pour les pays en développement a augmenté de 1700 milliards de dollars des États-Unis. Pour l'Afrique, les dépenses annuelles consacrées aux ODD devraient augmenter de 154 milliards de dollars chaque année en raison de la COVID-19 et de 285 milliards de dollars supplémentaires au cours des cinq prochaines années si l'on veut combattre efficacement la pandémie.

Or, le paysage financier actuel de l'Afrique se caractérise par une faible capacité de mobilisation des ressources, une dette publique en hausse, une charge excessive liée au service de la dette et aux échéances, une augmentation des besoins de financement résultant de la COVID-19 et une aide financière bilatérale et multilatérale insuffisante pour la relance après la pandémie. Pour combler le déficit de financement du continent, les pouvoirs publics devraient notamment accorder une attention particulière à la qualité et à l'adéquation des financements intérieurs et extérieurs ainsi qu'à leur impact de ces financements.

L'ampleur sans précédent de l'impact de la pandémie de COVID-19 exige des approches de rupture qui ouvrent de nouvelles perspectives de financement et favorisent des options innovantes et durables pour accroître le financement public, attirent le secteur privé à des conditions favorables, tirent parti du financement du climat et facilitent le financement du commerce.

La mobilisation par le continent de ses propres ressources aux fins du développement est essentielle pour combler son déficit de financement. La cinquante-quatrième session de la Conférence des ministres sera l'occasion de se pencher sur les mesures visant à attirer les financements du secteur privé, de définir des mécanismes permettant de tirer parti des droits de tirage spéciaux et du financement du climat et de dégager un consensus sur la manière d'aider les gouvernements à créer des synergies entre les financements intérieurs et extérieurs provenant de sources publiques et privées.

À sa prochaine session, la Conférence invitera toutes les parties prenantes à redoubler d'efforts pour transformer la menace continue de la pandémie en un accélérateur de croissance et de prospérité mondiale.

C. Date et lieu

La cinquante-quatrième session se tiendra à Dakar du mercredi 11 au mardi 17 mai 2022.

D. Structure de la session

1. Comité d'experts, 11-13 mai 2022

Le Comité d'experts tiendra une réunion technique préparatoire de trois jours pour examiner le thème de la session, faire le point sur l'état du développement économique et social en Afrique et évaluer les progrès réalisés en matière d'intégration régionale. Il examinera en outre les questions statutaires liées aux activités de la Commission et formulera, si nécessaire, des recommandations à l'intention de la Conférence.

2. Manifestations parallèles, 14 et 15 mai 2022

Des manifestations et des réunions parallèles seront organisées en marge de la session, qui porteront sur des questions clés de développement. Ces manifestations parallèles dureront chacune 90 minutes au maximum.

3. Conférence des ministres, 16 et 17 mai 2022

Les séances plénières de la Conférence débiteront par une concertation de haut niveau sur le thème retenu pour 2022, suivie de tables rondes sur une série de sous-thèmes. La Conférence a été pensée de façon à être interactive et à susciter la réflexion. Des contributions d'intervenants chevronnés et de haut niveau, d'Afrique ou d'ailleurs, orienteront les débats, lesquels seront étayés par les récents travaux de recherche exposés dans le document de synthèse. La série de

conférences annuelles Adebayo Adedeji aura également lieu à ces dates.

E. Participation

Comme il s'agit d'une réunion statutaire de la Commission, la participation de tous les États membres est attendue. Au nombre des autres participants pourraient figurer des ministres concernés et des représentants des États membres, du système des Nations Unies, notamment les institutions spécialisées, des communautés économiques régionales, des institutions financières panafricaines, des universités et instituts de recherche africains, des partenaires de développement et d'autres organisations intergouvernementales. Des invitations seront également adressées à d'autres partenaires de coopération, aux organisations non gouvernementales et au secteur privé.

F. Bureau de la Commission

Le Bureau représente les cinq sous-régions de l'Afrique. Il se compose d'un(e) président(e), de trois vice-président(e)s et d'un(e) rapporteur(e). Les membres du Bureau sont élus au début de la première séance de chaque session, normalement à tour de rôle, selon la sous-région. Le/la Président(e) ou un(e) vice-président(e), agissant en qualité de Président(e), prend part aux réunions de la Conférence en cette qualité et non en tant que représentant(e) de l'État membre par lequel il/elle a été accrédité(e).

Composition proposée du Bureau de la cinquante-quatrième session de la Commission

Président : Sénégal (Afrique de l'Ouest)
Premier Vice-Président : (Afrique de l'Est)
Deuxième Vice-Président : (Afrique australe)
Troisième Vice-Président : (Afrique du Nord)
Rapporteur : (Afrique centrale)